

## QUOTAS VITESSE



TABLEAU DES POURCENTAGES 2013 A VALIDER								
CADET	K1H	45%	K1D	50%	C1H	50%	C1D	100%
	K2H	55%	K2D	60%	C2H	60%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%	C4D	100%
JUNIOR	K1H	45%	K1D	50%	C1H	50%	C1D	100%
	K2H	55%	K2D	60%	C2H	60%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%	C4D	100%
SENIOR	K1H	33%	K1D	35%	C1H	35%	C1D	100%
	K2H	45%	K2D	50%	C2H	50%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%		
VETERAN	K1H	40%	K1D	50%	C1H	50%		
	K2H	50%	K2D	60%	C2H	60%		
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%		

Les quotas seront calculés sur le nombre **d'inscrits sur la première sélective**. Ceci afin d'être en mesure de publier le nombre de sélectionnés par IR avant celle-ci soit entre le dernier jour du délai d'inscription et le 1er jour de la compétition.

Sur demande du club, après vérification auprès du DEF, une dérogation sera accordée aux athlètes senior et moins de 23 ans. Les athlètes seront pris sur le quota général et non comptabilisé pour le calcul du quota de leur IR d'appartenance en cas de participation à la première sélective qui servira de base pour le calcul.

Afin de ne pas fausser les sélections **aucune dérogation** pour courir dans autre IR ne pourra être accordée.